

2004, une année de

Renouvellement



RAPPORT ANNUEL DES PARCS DU NIAGARA POUR L'ANNÉE 2004



Niagara est une région imprégnée d'histoire et bénie par sa géographie. En tant que régisseur d'une des plus magnifiques merveilles naturelles au monde, la Commission des Parcs du Niagara (CPN) joue un rôle prépondérant dans l'entretien, la protection et l'exhibition de la grandeur des chutes, tout en contribuant à la croissance économique et au succès de Niagara.

En tant qu'agence du gouvernement provincial fonctionnant en tant qu'une entreprise opérationnelle auto-financée, la CPN est responsable pour l'entretien de plus de 1 700 hectares d'espace vert, s'étendant quelques 56 kilomètres, tout le long du corridor à partir du lac Erie jusqu'au lac Ontario.

Notre mission demeure la même qu'elle était en 1885, de préserver et d'améliorer la beauté naturelle des chutes et le corridor de la rivière Niagara pour le plaisir des visiteurs, ainsi que le maintien financier autosuffisant.



Imprimé sous l'ordre de l'Assemblée Législative d'Ontario



Message du président 2004 : Une année de récupération, mais il y a encore des défis à surpasser



Jim Williams, Président

L'industrie de tourisme à Niagara Falls et la Commission des parcs du Niagara ont subi un sentiment de renouvellement en 2004, puisque les visites à la province et aux différentes attractions et sites touristiques ont commencé à se récupérer des effets négatifs de la saison touristique en 2003.

Tout le monde est au courant que la saison touristique en 2003 était une saison comme aucune autre dans la communauté du tourisme. Pour répondre à ceci, la CPN a mis en place une approche d'exploitation conçue pour réparer le rendement financier général et la rentabilité de la Commission. Plusieurs décisions difficiles ont été prises et ces actions, en conjonction aux augmentations de visites, ont permis à la CPN de revenir à la rentabilité cette année. La restructuration à l'interne, les augmentations de prix stratégiques et surtout, l'augmentation de dépenses de la part des visites qui étaient déjà dans le parc, furent les facteurs majeurs pour arriver à ce redressement financier.

L'objectif principal pour la CPN en ce moment est de capitaliser sur ce rebondissement positif, en particulier lorsque les signes d'une récupération touristique demeurent dans l'environnement. Les événements mondiaux instables, les coûts d'énergie élevés, les délais à la frontière et le dollar Canadien plus puissant continueront à représenter des forces négatives qui défieront notre industrie. Comme résultat, la CPN doit trouver des façons de renouveler et d'améliorer ses attractions et opérations existantes pour assurer la croissance et la stabilité économique pour les années à venir.

Des changements ont aussi été faits au restaurant Victoria Park en 2004. Conçue avec l'assistance des communautés touristiques comme Niagara, cette stratégie fournit une approche compréhensive pour positionner l'Ontario et Niagara comme une destination mondialement reconnue, qui accueille les visites à bras ouverts.

C'est avec ces objectifs dans l'esprit que la CPN a commencé à rechercher des nouvelles façons d'améliorer l'expérience des visites pendant cette dernière saison. Une des quatre premières histoires de réussites ont été l'effet de nos deux nouveaux centres de bienvenue au parc Queen Victoria (PQV) pour améliorer notre relation avec les visites.

Ces nouveaux centres ont donné à la Commission la capacité de donner la bienvenue aux visites correctement aux Parcs du Niagara, de répondre à leurs questions et de leur fournir avec des détails sur tout ce qu'il y a à faire et à voir à la CPN. Ces centres ont aidé à encourager des séjours touristiques plus longs, ce qui a abouti à une augmentation de ventes de notre passe « Niagara Falls & Great Gorge Adventure Pass ».

Des changements ont aussi été faits au restaurant Victoria Park cette saison. Les fouilles que nous avons faites ont indiqué que nos visites recherchaient des options de repas orientés vers la famille et à sujets

distincts. Comme résultat, le restaurant Victoria Park a été re-conçu dans Queen Victoria Place, avec des restaurants avec des nouveaux noms comme Edgewater Tap & Grill et Riverview Market Eatery, ce qui a donné à nos visites des expériences de repas abordables, détendues et pour toute la famille.

Pour améliorer l'expérience des visites davantage, une re-conception du niveau inférieur de la place Maid of the Mist de la CPN a transformé la région dans un marché avec un thème nautique. Plus de 1,7 millions de visites ont voyagé à cette nouvelle attraction conçue en 2004 pour jouir des nouveaux magasins de produits alimentaires et de boissons, ainsi que les spectacles musicaux quotidiens.

En ce qui concerne le golf, la CPN a eu le privilège d'être nommée le site hôte pour le 2004 BMP Financial Group Canadian Women's Open. Du 5 au 11 juillet, les meilleures joueuses de golf du monde ont joué à notre terrain de golf Battlefield, à Legends on the Niagara. Le terrain de golf et Niagara ont été fiers de cet événement et nous avons reçu des commentaires très positifs de la part de tous ceux qui ont organisé ce tournoi.

Ces événements et ces installations mises à jour n'ont pas seulement aidé à la CPN à atteindre une quantité d'objectifs émis par la nouvelle stratégie de tourisme de la province, mais ils ont aussi été primordiaux pour restructurer la stabilité financière de la CPN. Malgré toutes ces réussites, il reste encore pas mal de défis. Les plus importants parmi ceux-ci sont le besoin continu d'équilibrer nos rôles de préservation et de développement économique. C'est une tâche assez difficile, mais une que la Commission a continuellement essayé d'atteindre pendant 119 ans.

Pour conclure ce premier rapport en tant que président, permettez-moi de prendre cette opportunité pour remercier la Commission et le personnel pour leurs efforts incessants et leurs engagements à cet organisme. En travaillant ensemble, j'ai hâte de surpasser les défis à l'avenir et d'assurer que la CPN demeurera une des destinations touristiques les plus importantes en Ontario et au Canada.

Jim Williams, Président

La Commission des parcs du Niagara Parks Commission

Les Commissaires



Back row, left to right:

John Kernahan,
Directeur général

Marvin Kriluck
Avocat de la Commission

Frank B. Leslie
Commissaire
Nommé le 30 juin, 2000
Achèvement du terme le 29 juin, 2006

Gary F. Burroughs,
(Représentant de la ville de Niagara-on-the-Lake)
Commissaire
Nommé le 1er décembre, 2000
Achèvement du terme le 30 novembre, 2004

Bob Saracino,
(Représentant de la Municipalité régionale
de Niagara)
Commissaire
Nommé le 1er décembre, 2000
Achèvement du terme le 30 novembre, 2004

Front row, left to right:

Alfred Liu,
Commissaire
Nommé le 27 février, 2003
Terme expire le 26 février, 2006

Rick Dykstra,
Commissaire
Nommé le 27 février, 2003
Terme expire le 26 février, 2006

Ted Salci,
(Représentant de la ville de Niagara Falls)
Commissaire
Nommé le 25 février, 2004
Achèvement du terme le 30 novembre,
2004

Jim Williams,
Président de la Commission
Nommé le 10 mars, 2004
Achèvement du terme
le 9 mars, 2007

Archie Katzman,
Vice-président
Nommé le 24 octobre, 1981
Achèvement du terme
le 23 octobre, 2005

Joan-Marie Brunt,
Commissaire
Nommé le 1er août, 1997
Achèvement du terme
le 31 juillet, 2006

Anna T. Corfield-Tartaglia,
Commissaire
Nommé le 1er août, 1997
Achèvement du terme
le 31 juillet, 2006

Anthony Rodway,
Commissaire
Nommé le 24 septembre, 2003
Terme expire le 23 septembre, 2006

Absent:

Wayne Redekop,
(Représentant de la ville de Fort Erie)
Commissaire
Nommé le 1er décembre, 1997
Achèvement du terme
le 30 novembre, 2004

Résultats économiques pour l'année 2004

La saison de 2004 fut une année de récupération pour l'industrie de tourisme de Niagara Falls et pour la Commission des parcs du Niagara. Cependant, l'inertie continue de l'économie de tourisme, ainsi que les concurrents et une infrastructure de plus en plus âgée, posent des obstacles et des défis importants que la Commission doit adresser pour demeurer viable financièrement et pertinente en tant que destination touristique.

Bien que les indicateurs principaux touristiques continuent à se diriger dans la bonne direction, ça prendra encore plusieurs années pour que l'industrie et la CPN puissent revenir à la position de stabilité financière qui a été vécue il y a quelques années. Par exemple, tandis que les revenus des Parcs et des visites touristiques ont augmenté en 2004, ils sont encore à des niveaux bien au-dessous des revenus en 2002. Pour donner un autre exemple, pendant cette dernière saison, les revenus des ventes au détail et des attractions ont généré une augmentation de 28% dans le parc par rapport à l'année précédente. Cependant, même après une augmentation de deux chiffres, ces revenus demeurent encore à 6% au-dessous des revenus de ventes au détail et des attractions de la CPN en 2002.

Un autre fait encore plus inquiétant est le fait que les visites des Américains, qui représentent normalement environ 54% du revenu total de vente au détail de la CPN et plus de 72% des ventes de passes, sont bien au-dessous des niveaux atteints dans les années précédentes. En fait, selon les données fournies par la Ministère de tourisme et des loisirs de l'Ontario, le total de gens traversant la frontière des États-Unis au Canada pendant la période de janvier à novembre, 2004 a diminué de 2,4% par rapport à 2003, et 18,3% par rapport à la même période de temps en 2002. Bien que le Ministère prévoit une croissance de visites des États-Unis d'une année à l'autre jusqu'en 2008, ces visites n'arriveront pas aux niveaux atteints par la province en 2002.

Une tendance positive est le fait que les visites internationales ont commencé à augmenter. Les gens traversant la frontière en outremer à Ontario ont augmenté de 37,4% pendant la période de janvier à novembre, 2004. Ceci est également une augmentation de 5,7% par rapport à la même période de temps en 2002. Ces résultats sont encourageants, puisque les visites internationales représentent environ 33% des ventes au détail dans le parc. Encore une fois,



ces résultats demeurent très ambigus, étant donné que les visites internationales ont baissé significativement lorsque les événements comme le 9 septembre et les maladies de SRAS et de la vache folle sont devenus des sujets importants dans les médias mondiaux.

Un autre défi que l'industrie doit faire face est le fait que puisque d'autres régions à travers l'Amérique du Nord commencent à améliorer et à promouvoir agressivement leurs régions en tant que destinations touristiques, l'ajout de concurrents dans le marché est ressenti et nous devons investir tous nos efforts pour entraîner les touristes de retour à la région de Niagara.

En fait, dans le dernier sondage d'intention de voyage émis par le Ministère du tourisme et des loisirs, la raison principale pour le manque d'intérêt de visiter Niagara Falls, parmi les Canadiens et les Américains, est la perception qu'il n'y a rien de nouveau à faire à Niagara. C'est le facteur « j'ai déjà été là ». Dans le sondage, 55% des Canadiens et 53% des Américains ont dit qu'ils sont déjà allés à Niagara dans le passé, donc il n'y a pas de raison pour y retourner. Un fait encore plus inquiétant est que 29% des Canadiens et 34% des Américains ont indiqué un manque d'intérêt général pour visiter cette destination.

Cette croissance générale dans la concurrence est plus ressentie parce qu'elle arrive dans un moment où les visites souffrent d'une période très instable. À partir d'une perspective de planification et



Résultats économiques pour l'année 2004

de développement, ceci a abouti dans la Commission qui a décidé de ne plus faire des projets de développement majeurs dans les années à suivre, tout comme ce qui a été considéré avec le Tour d'interprétation du Great Gorge. Bien que la Commission a préparé une étude d'affaires très puissante pour appuyer ce projet, après les consultations publiques, il est devenu apparent que la communauté locale n'appuyait pas cette nouvelle attraction. Comme résultat, le projet fut annulé en août, 2004.

Au lieu, la CPN cherchera des façons de générer plus de croissance avec des investissements dans les installations, les sites et les attractions existants. Par exemple, l'addition de deux nouveaux centres de bienvenue au parc Queen Victoria a aidé à inciter une augmentation de 116% dans les ventes totales de la passe du Parc pendant les mois de mai à août, 2004. À cause de ceci, la Commission recherchera plus d'emplacements pour ce type de centre, y compris nos Jardins botaniques spectaculaires, comme indiqué dans notre plan principal original.

À nos Jardins botaniques, nous essayerons de mettre à jour notre plan principal pour la propriété. Plus de jardins, des nouveaux types de fleurs, de plantes, et des nouvelles serres ne sont que quelques idées qui ont été planifiées pour cet emplacement magnifique.

Aux installations de golf, nous essayerons d'améliorer nos opportunités de « Play and stay » en coopération avec nos partenaires sur le chemin de golf de Niagara. Nous essayerons activement de prolonger certains des terrains représentés sur le chemin, ainsi que des nouvelles opportunités pour le forfait « Play and stay » pour les visites. Nous travaillerons aussi avec nos partenaires et l'Association nationale de propriétaires de terrains de golf pour introduire un « code de conduite » qui permet aux opérateurs de faire la concurrence à des niveaux égaux, tout en formant une entité unie pour attirer les joueurs de golf de tous les coins du monde.

Nous voulons aussi faire plus pour promouvoir le golf parmi les jeunes. Legends on the Niagara est une « Installation avec un permis pour être les hôtes du Links à l'avenir », mais nous pouvons faire davantage. Un nouveau programme d'enseignement et de formation a donc été conçu et sera introduit l'année prochaine pour encourager les jeunes joueurs de golf et pour leur donner une opportunité de montrer leurs capacités au terrain de golf Chippawa.

Il y aura aussi plus d'emphase sur le renouvellement de l'infrastructure, ainsi que des initiatives conçues pour améliorer les capacités de communication générales de l'organisme et les relations avec les communautés chez nous.

Malgré le renouvellement économique que nous avons subi cette année, le défi principal que la Commission fait face est la rentabilité économique pour les années à venir. Des améliorations importantes ont été faites pour combattre les effets négatifs de 2003. Cependant, la CPN doit être vigilante et engagée à maintenir sa stabilité financière si elle veut être viable dans les années à venir.

Faits rapides pour l'année 2004

- Revenus bruts de 65 millions de dollars en 2003 à 76 millions de dollars
- La CPN a atteint un profit net de 3,8 millions de dollars
- La participation générale aux sites historiques, aux terrains de golf et aux attractions de la CPN où il faut payer une admission a augmenté par 8%, atteignant 4 468 607
- La CPN a embauché 1 670 membres de personnel (293 à temps plein et 1 377 employés saisonniers)
- Les salaires de la CPN étaient de 31 millions de dollars
- Qui vient de terminer, la CPN a remis plus de 3,7 millions de dollars en impôts de vente au détail à la province
- Les dépenses d'opération totales furent de 51,4 millions de dollars, y compris 6,8 millions utilisés pour semer et maintenir plusieurs jardins et terrains de parcs autour des chutes
- La CPN a fourni des subventions d'impôts pour une quantité de 907 000 \$ à la ville de Niagara Falls, 26 000 \$ à la ville de Niagara-on-the-Lake et 16 000 \$ à la ville de Fort Erie
- Il y a eu plus de 21 000 parties de golf jouées aux terrains de golf Legends on the Niagara et Whirlpool de la CPN
- Les parties de golf « Play and stay » aux terrains de la CPN ont doublé de 4 000 en 2003 à 8 000
- Plus de 200 000 passes « Niagara Falls & Great Gorge Adventure Pass » furent vendues (160 610 passes pour les adultes et 41 518 passes pour les enfants)
- L'utilisation de l'Internet (www.niagaraparks.com) a aidé à la CPN à atteindre plus de 400 000 \$ en ventes en ligne à l'avance pour la passe « Niagara Falls & Great Gorge Adventure Pass »



Relevé annuel



NOVEMBRE, 2003

La CPN reçoit le prix de mérite pour la conservation

Un prix de mérite pour la conservation fut remis à la CPN par l'Autorité de conservation de la péninsule du Niagara pour reconnaître les efforts de la Commission et l'investissement dans les projets de déversements d'eau à Niagara. En travaillant en conjonction avec des groupes de volontaires, les municipalités locales et les agences provinciales et fédérales, la CPN a travaillé sur deux initiatives environnementales principales cette année : la création d'un plan de gestion des rives de la rivière Niagara qui recouvre les 56 kilomètres de la propriété de la CPN au bord de la rivière; et la restauration de Paradise Grove, un terrain boisé avec de l'importance historique, culturelle et environnementale situé dans la ville de Niagara-on-the-Lake.



DÉCEMBRE, 2003

Fin du terme pour le Président Merrett

Ayant travaillé depuis décembre 1997, le terme du Président Brian Merrett a terminé le 9 décembre, 2003. Très tôt dans sa carrière professionnelle, Brian était un représentant sur le Comité de la Commission pour la ville de Niagara Falls. Pendant ces deux termes en tant que Président, Brian a dirigé plusieurs initiatives importantes, y compris le développement d'un terrain de golf de 45 trous, renommé mondialement, nommé Legends on the Niagara.

JANVIER, 2004

Dévoilement du plan de paysage proposé de l'entrée sur la rue Roberts

Le 20 janvier, 2004, la CPN a invité des membres du public pour voir et fournir des commentaires sur son plan de paysage proposé pour le projet d'entrée à la rue Roberts (autoroute 420). La Commission est actuellement en train de travailler avec la ville de Niagara Falls, le Ministère du tourisme et des loisirs de l'Ontario, le Ministère des transports de l'Ontario et la Municipalité régionale de Niagara pour revitaliser l'allure de la rue Roberts, une « entrée » principale pour l'Ontario et Niagara Falls pour les visiteurs du Canada et des États-Unis.

FÉVRIER, 2004

Retraite de la Directrice administrative de la CPN

Après 35 ans de service, la Directrice administrative de la CPN Jane Lowrey a pris sa retraite. Embauchée en septembre, 1969 en tant qu'adjointe dans le Département de personnel, les responsabilités de Jane ont accru progressivement pour appuyer le travail

de l'assistant du Directeur général et du Directeur général de la Commission. En 2002, Jane fut nommée Directrice administrative pour la Commission. À la dernière réunion de la Commission avant sa retraite, le Président par intérim Archie Katzman a donné à Jane un certificat encadré en tant que remerciement pour ses années de service et de dédicace.

MARS, 2004

Fin des rénovations au Conservatoire des papillons

Juste à temps pour célébrer le congé pendant le mois de mars, le Conservatoire des papillons de la CPN a rouvert ses portes au public le samedi, 13 mars. Après presque sept années d'opérations sans arrêt, le Conservatoire fut fermé pendant quelques semaines en 2004 pour que les rénovations et l'entretien exigés puissent prendre place. Pour la réouverture, le Conservatoire a été recolonisé avec 2000 papillons pour représenter 30 espèces différentes. Le re-lancement a aussi compris un programme spécial pour le congé du mois de mars, conçu pour enseigner aux enfants l'importance des papillons et leur relation avec le monde botanique.

Remise de diplômes pour l'école d'horticulture

Le samedi, 27 mars, les cérémonies de remise de diplômes et de prix ont pris place pour les étudiants de l'école d'horticulture de la CPN. La classe de 2004 consistait de : Matthew Busato, Melanie Gore, Kimberly Boles, Raakel Toppila, Ian Tapper (élève qui a prononcé le discours d'adieu), Alana MacCallum, Faydra Henry, Barb Loughheed, Liam McCaul, Trevor Swance et Jon Peter.

AVRIL, 2004

Jim Williams est nommé le nouveau Président de la CPN

Dans une cérémonie qui a pris place à Oak Hall le 16 avril, Jim Williams fut nommé le 12ème Président de la Commission des parcs du Niagara. M. Williams apporte une vaste quantité d'expérience à cette position, ayant travaillé pour le gouvernement fédéral du Canada pendant plus de 32 années dans une variété de positions de cadre administratif supérieur. Pendant sa profession, le Gouvernement du Canada et plusieurs autres gouvernements internationaux ont reconnu Jim pour sa vaste expérience en administration. Dans sa capacité en tant que Président, M. Williams aidera à guider les opérations de la Commission, une agence qui vise à jouer un rôle intégral dans les économies de tourisme de Niagara et d'Ontario.

Relevé annuel



La CPN publie l'étude sur la brume

Le 28 avril, la CPN a émis des trouvaillies avec un rapport préparé par les conseillers d'ingénierie Rowan Williams Davies & Irwin Inc. qui sont liées à l'augmentation de brume dans (et aux alentours) de Table Rock Point. L'étude a trouvé que la construction de plusieurs hôtels très hauts à Niagara Falls a abouti dans des patrons de brume plus incommodes et fréquents à l'extrémité du Canadian Horseshoe Falls (Table Rock). La CPN a partagé ces résultats avec plusieurs parties prenantes communautaires pour assurer que les impacts environnementaux seront considérés avant qu'il y ait plus de développements dans la région.

MAI, 2004

La NPC et les employés des Parcs arrivent à un accord du contrat

Le 14 mai, les employés de la CPN et les membres du Local 217 du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO) ont atteint une convention collective de trois ans avec la Commission, ce qui a empêché la première grève dans l'histoire de la CPN. Plus tôt cette année, la CPN a atteint un accord du contrat de trois ans avec les membres de la Police des Parcs du Niagara, qui sont également représentés par le Local 217 du SEFPO.

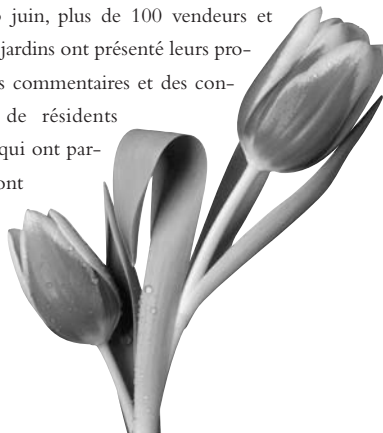
Pique-nique pour le personnel de Centraide

Le mois de mai a commencé avec la levée de fonds de la CPN pour appuyer Centraide à Niagara. Les barbecues du personnel, les vendredis non formels et le Bigga Tomatafest populaire furent certains des événements et des activités que la CPN et son personnel ont appuyé pour aider à lever des fonds pour plusieurs charités dans la communauté. En 2004, la Commission et son personnel dédié ont contribué 54 417,79 \$ à Centraide de Niagara.

JUIN, 2004

Le spectacle de fleurs et de jardins de Niagara

Avec les maîtres des jardins de Niagara, la CPN a été le hôte pour le spectacle de jardins de trois jours aux jardins botaniques. À partir du 11 jusqu'au 13 juin, plus de 100 vendeurs et experts de produits de jardins ont présenté leurs produits et ont donné des commentaires et des conseils à des milliers de résidents locaux et de touristes qui ont participé à des séances et ont acheté les produits de jardinage les plus innovateurs.



JUILLET, 2004

Meg Mallon gagne le tournoi de golf « 2004 BMP Financial Group Canadian Women's Open »

Après sa victoire au U.S. Women's Open, l'américaine Meg Mallon a capturé une autre victoire au 2004 LPGA Canadian Women's Open en battant l'américaine Beth Daniels. Le tournoi s'est déroulé à Legends on the Niagara, sur le terrain de golf Battlefield, et le tournoi a incité des commentaires très positifs de la part des meilleures joueuses de golf au monde. Mallon a dit que Battlefield était « le meilleur terrain où nous avons joué cette année ». Plus de 40 000 spectateurs ont participé à ce tournoi pendant la fin de semaine et plus de 1 200 volontaires ont aidé à organiser ce tournoi avec succès.

Festival de musique RiverWalk et le festival de l'amitié à Fort Erie

Fort Erie était l'endroit à ne pas rater pendant la longue fin de semaine en juillet, car le Festival de musique RiverWalk et le festival de l'amitié à Fort Erie ont attiré des milliers de résidents et de visites au sentier de la rivière Niagara. Le Festival de musique RiverWalk fut organisé par le Chapitre de Niagara pour la société canadienne de la sclérose en plaques pour lever des fonds, tandis que le festival de l'amitié à Fort Erie a célébré les bonnes relations entre le Canada et les États-Unis.

Les Ministres du Canada visitent Niagara

Le jeudi, 29 juillet, Niagara Falls et le théâtre Oakes Gardens ont été l'arrière plan pour une réception nocturne des ministres des provinces et des territoires du Canada. Rassemblés à Niagara-on-the-Lake pour une rencontre de trois jours, les ministres de la nation ont pris un congé bien mérité pour jouir des vues et des sons des Parcs du Niagara.

Honorer le poète irlandais renommé Thomas Moore

Plus de 200 personnes se sont rassemblées tout au long du sentier de la rivière Niagara à Niagara-on-the-Lake pour le dévoilement d'une plaque dédiée au poète irlandais Thomas Moore. La propriété de la CPN fut choisie en tant que site pour la plaque dédiée à Moore, qui a visité Niagara il y a 200 ans. L'acteur de théâtre renommé Colm Wilkinson a fait le dévoilement officiel de la plaque.

AOÛT, 2004

La prise de pouvoir du vieux Fort Erie

Le 7 et 8 août, l'émotion d'une bataille fut vécue pendant la 18ème fin de semaine d'histoire vivante de la guerre de 1812 au vieux Fort Erie. Presque 500 interprètes historiques ont participé à



l'événement, en donnant des démonstrations des batailles qui ont pris lieu dans et aux alentours du Fort. Les présentations et les démonstrations d'uniformes et d'artillerie ont pris place, ainsi qu'une re-création de comment les soldats et leurs familles vivaient à cette époque. Une cérémonie a aussi pris place pour honorer ceux qui sont décédés pendant cette bataille.

Prix pour les étudiants des Parcs du Niagara en 2004

Les Parcs du Niagara donnent des bourses scolaires à tous les ans à sept employés étudiants saisonniers pour reconnaître leur réussite académique, leur participation dans la communauté et leur rendement au travail. La présentation de ces prix a pris place à Oak Hall avant la réunion de la Commission du vendredi, 20 août, 2004. Les bourses scolaires de cet été furent remises à Patrick Keenan (prix Harris), Victoria Betts, Michael Connolly, Daniel DelGobbo, Lauren Gienow, Meredith Kuipers et Margaret Baines (prix Scibel).



SEPTEMBRE, 2004

L'émission Australia TODAY est en direct à partir de Table Rock

L'émission TODAY, nommée numéro un en Australie pendant le petit-déjeuner, a fait une émission en direct à partir de Table Rock le jeudi, 23 septembre. Au Canada, en faisant partie du tour de cinq jours, les vedettes et le personnel de l'émission TODAY ont visité la ville de Québec, Montréal, Toronto, Montebello et les magnifiques chutes de Niagara.

Le Prince Danois visite Niagara

Le jeudi, 30 septembre, le Commissaire Bob Saracino de la CPN a réalisé les rôles d'ambassadeur et de guide touristique non officiel pour une visite des Parcs du Niagara par le Prince Joachim du Danemark. Le Prince participait à des réunions à Toronto et a dévoué la matinée dans les Parcs du Niagara, en visitant Table Rock et en absorbant la beauté des chutes et des parcs aux alentours.

OCTOBRE, 2004

Le programme Canada AM visite les chutes

Pour ne pas être surpassés par les contreparties Australiennes, l'émission numéro un du Canada pendant le petit-déjeuner, Canada AM, a fait une émission en direct à partir de Table Rock. Présentée le 20 octobre, l'émission a montré plusieurs faits saillants que les visites peuvent voir au parc, y compris les éclairages nocturnes des chutes et les feux d'artifice. Les musiciens invités furent Jack Soul et ils ont fait un spectacle musical pendant l'émission.

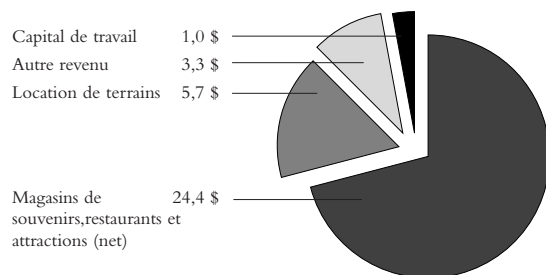
Le pavillon du chemin Trans-Canada ouvre à Fort Erie

Le samedi, 23 octobre, des centaines de personnes sont venues pour la dédicace et la célébration du nouveau pavillon du chemin Trans-Canada, situé au parc Bowen dans la ville de Fort Erie. Ce pavillon de Niagara est lié au chemin récréatif de la rivière Niagara de 56 km de la CPN et présente les noms des citoyens et des organismes locaux qui ont travaillé pour compléter le chemin Trans-Canada, la route Greater Niagara Circle et le chemin de l'amitié à Fort Erie.

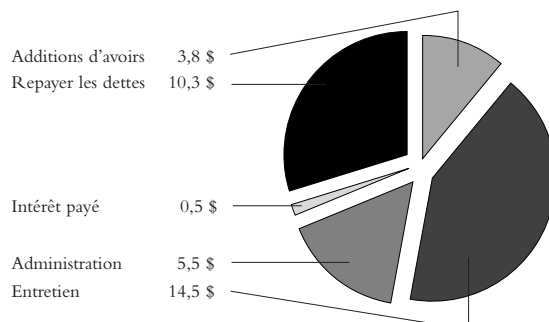


Climat d'affaires

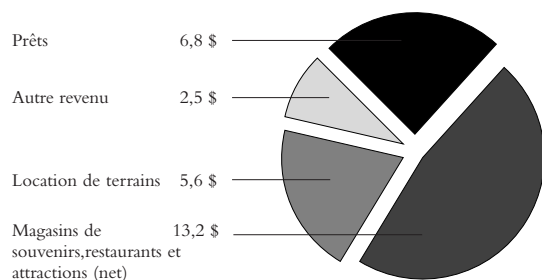
**D'où est provenu l'argent en 2004
(en millions)**



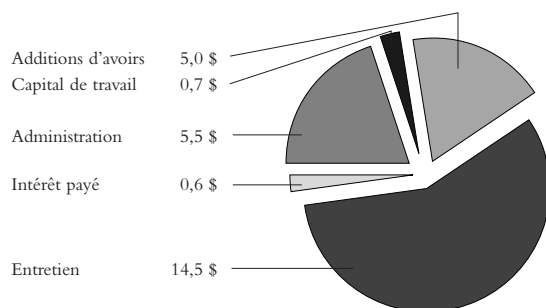
**Où est allé l'argent en 2004
(en millions)**



**D'où est provenu l'argent en 2003
(en millions)**



**Où est allé l'argent en 2003
(en millions)**



(\$'000)

COMPARAISON DU RENDEMENT – Magasins de souvenirs, restaurants et attractions ('000 \$)

	2004	% de ventes	2003	% de ventes
Revenu	69 397 \$	100	57 796 \$	100
Coût des marchandises vendues	13 446	19	11 453	20
Profit brut	55 951 \$	81	46 343 \$	80
Dépenses d'exploitation	31 508	45	33 133	57
Revenu net avant la dépréciation et les frais généraux	24 443 \$	35	13 210 \$	23

Fréquentation des attractions

Attendance – Attractions, Golf Courses and Historic Sites

	2004	2003	Increase or (Decrease)
Attractions			
Ascenseur « Maid of the Mist »	1 767 494	1 249 773	517 721
Randonnée derrière les chutes	1 016 594	895 150	121 444
Conservatoire des papillons	502 302	488 346	13 956
Aérocar Whirlpool	136 491	151 659	(15 168)
Randonnée d'eaux vives	214 781	206 396	8 385
Chemin de fer incliné des chutes	675 685	508 866	166 819
Sir Adam Beck	21 781	26 061	(4 280)
Total pour les attractions	4 335 128	3 526 251	808 877
Golf			
Terrain de golf Oak Hall Par 3	9 006	12 431	(3 425)
Terrain de golf Whirlpool	37 382	34 017	3 365
Complexe de golf de «Legends on the Niagara»	62 804	68 424	(5 620)
Total pour le golf	109 192	114 872	(5 680)
Sites historiques			
Le vieux Fort Erie	15 682	17 564	(1 882)
Patrimoine de Laura Secord	4 448	5 562	(1 114)
Imprimerie de patrimoine Mackenzie et musée de journaux	2 526	2 832	(306)
Maison McFarland	1 631	1 863	(232)
Total pour les sites historiques	24 287	27 821	(3 534)
TOTAL PARTICIPATION	4 468 607	3 668 944	799 663

Stationnement de véhicules et convoyeur de personnes

	2004	2003	Croissance ou (décroissance)
Systèmes des trams	242 194	217 293	24 901
Stationnement des chutes	402 254	355 496	46 758
Stationnement Rapids View	43 409	46 045	(2 636)
Total	687 857	618 834	69 023

Note : Les inscriptions de participation pour les serres des Parcs du Niagara ne sont plus enregistrées

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de la Commission des parcs du Niagara est responsable de la préparation des états financiers afférents.

Elle a dressé ces états financiers conformément aux conventions comptables généralement acceptées au Canada. Ces états financiers ne sont pas précis étant donné qu'ils comportent certains montants fondés sur des estimations et des jugements faits par la direction. Celle-ci a établi ces montants de façon raisonnable pour s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement à tous égards importants.

La Commission utilise un système de contrôle comptable et administratif interne conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est pertinente, fiable et exacte, et que l'actif de la Commission est comptabilisé de manière appropriée et fait l'objet d'une protection suffisante.

La Commission est responsable pour s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et sont les ultimes responsables de l'examen et de l'approbation des états financiers.

La Commission se réunit périodiquement avec la direction pour discuter des mécanismes de contrôle interne du processus d'infor-

mation financière, de questions de vérification et d'information financière, et pour s'assurer que chaque partie s'acquitte comme il se doit de ses responsabilités.

Les états financiers ont été vérifiés par Crawford, Smith et Swallow, comptables agréés, s.r.l., vérificateurs externes, selon les normes de vérification généralement acceptées au Canada, au nom de la Commission, du Ministre du Tourisme et Récréatif et du vérificateur général. Crawford, Smith et Swallow, comptables agréés, s.r.l., ont eu un accès entier et sans entraves à la Commission.



John A. M. Kernahan
Directeur général

Le 17 décembre 2004



Neil McDougall, CMA
Administrateur principal, Services Corporatifs
Le 17 décembre 2004, Niagara Falls, Ontario

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

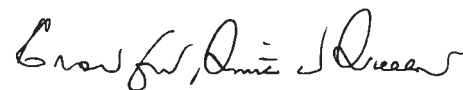
À la Commission des parcs du Niagara, au Ministre du Tourisme et Récréatif et au vérificateur général

Conformément à la Loi sur les parcs du Niagara, laquelle indique que la Commission des parcs du Niagara, un organisme de la Couronne, fait l'objet d'une vérification par le vérificateur provincial ou par un vérificateur général par le lieutenant-gouverneur en conseil, nous avons vérifié le bilan de la Commission des parcs du Niagara au 31 octobre 2004 et les états d'exploitation, de l'avoir et des mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues Canadien. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des

montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Commission au 31 octobre 2004 les résultats de son fonctionnement et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.



Crawford, Smith et Swallow
Chartered Accountants LLP
Le 17 décembre 2004, Niagara Falls, Ontario

ÉTAT 1

(dans des milliers de dollars)

Actif	2004	2003
	\$	\$
Actif à court terme		
Encaisse	890	1 589
Comptes débiteurs	2 150	2 755
Stocks		
Articles vendables	4 202	4 965
Fournitures d'entretien et autres	1 085	1 326
Frais payés d'avance	604	339
	<hr/> 8 931	<hr/> 10 974
Immobilisations - note 2	128 990	134 326
	<hr/> 137 921	<hr/> 145 300
 Passif et avoir		
Passif et avoir		
Découvert en banque - note 3	2 050	
Prêt bancaire		13 000
Comptes créditeurs	4 349	4 300
Traitements et salaires dûs	1 579	1 946
Portion actuelle du financement à long terme	86	59
	<hr/> 8 064	<hr/> 19 305
Financement à long terme - note 4	64	45
Prestations après-mandat - note 5	2 976	2 931
Engagements - note 9		
Faux frais - note 10		
Avoir - État 2	126 817	123 019
	<hr/> 137 921	<hr/> 145 300

Voir notes afférentes

Signataires au nom de la Commission :



Président



Commissaire

ÉTAT 2

(dans des milliers de dollars)

	2004	2003
	\$	\$
Avoir au début de l'exercice	123 019	132 015
Revenu net (perte) pour l'année - État 3	3 798	(8 996)
Avoir à la fin de l'exercice	126 817	123 019

Voir notes afférentes

ÉTAT 3

(dans des milliers de dollars)

	2004	2003
	\$	\$
Recettes		
Boutiques de cadeaux, restaurants et attractions	69 397	57 796
Loyers fonciers	5 659	5 572
Commissions, loiaons et frais	2 765	2 078
Différence de change nette sur devises américaines	460	396
Gain (perte) net sur la vente d'actifs immobilizes	(1 979)	22
Recettes diverses	51	28
	76 353	65 892
Charges		
Boutiques de cadeaux, restaurants et attractions		
Coût d'acquisition des articles vendus	13 446	11 453
Frais d'exploitation	28 637	30 481
Entretien	12 066	13 443
Frais généraux et d'administration	7 879	7 922
Marketing et publicité	2 871	2 652
	64 899	65 951
Revenu net (perte) pour l'année, avant les articles non notés	11 454	(59)
Autres articles		
Dépense d'intérêt - nette - note 6	471	587
Dépréciation - note 7	7 185	6 936
	7 656	7 523
Revenu net (perte) avant les articles non récurrents	3 798	(7 582)
Articles non récurrents - note 8		(1 414)
Revenu net (perte) pour l'année	3 798	(8 996)

Voir notes afférentes

Mouvements de trésorerie ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2004

ÉTAT 4

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2004	2003
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Revenu net (perte) pour l'année	3 798	(8 996)
Imputations aux recettes ne nécessitant aucun décaissement		
- changement des avantages postérieurs à l'emploi	45	151
- amortissement	7 185	7 150
- perte net sur la vente d'actifs immobilisés	1 979	655
	13 007	(1 040)
Écart net des soldes des fonds de roulement en nature lié à l'exploitation - note 11	1 026	(714)
Fonds découlant (utilisé) des activités d'exploitation	14 033	(1 754)
Activités d'investissement		
Aquisitions d'actifs immobilisés	(3 850)	(5 055)
Produits de la vente d'actifs immobilisés	22	31
Fonds utilisés pour les activités d'investissement	(3 828)	(5 024)
Activités de financement		
Augmentation (baisse) du prêt avec la banque	(13 000)	7 000
Remboursement de la dette à long terme	46	104
Fonds fournis par les activités de financement	(12 954)	7 104
Augmentation (baisse) de la position de trésorerie	(2 749)	326
Postition de trésorerie au début de l'exercice	1 589	1 263
Postition de trésorerie à la fin de l'exercice	(1 160)	1 589
Postition de trésorerie (défiance)		
Espèces	890	1 589
Découvert en banque	(2 050)	
	(1 160)	1 589

Voir notes afférentes

1. Principales conventions comptables

Méthode comptable

Les états financiers de la Commission des Parcs du Niagara (la « Commission ») sont les représentations de la gestion dressées conformément aux principes comptables généralement acceptés au Canada et uniformément appliqués. Vu qu'une détermination précise de nombreux éléments d'actif et de passif est fonction d'événements futurs, la préparation d'états financiers périodiques repose nécessairement sur des estimations et des approximations. Celles-ci ont été faites à partir d'un jugement consciencieux exercé en tenant compte de l'information disponible. De l'avis de la direction, les états financiers ont été dressés de façon appropriée dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-dessous :

Stocks

Les inventaires de marchandise vendable sont valorisés à un prix au-dessous de la moyenne et de la valeur nette réalisable.

Immobilisations

Toutes les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. La comptabilisation de l'amortissement est linéaire, à des taux de 2,5 à 20 pour cent pour les bâtiments, la voirie et les structures, de 10 à 25 pour cent pour le matériel et les fournitures et de 8 à 40 pour cent pour les véhicules.

2. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
			2004	2003
	\$	\$	\$	\$
Terrain	13 555	–	13 555	13 555
Améliorations de terrain	17 091	–	17 091	17 091
Bâtiments, voirie et structures	142 986	54 405	88 581	91 802
Matériel et mobilier	27 201	18 976	8 225	9 374
Véhicules	7 999	7 240	759	1 210
	208 832	80 621	128 211	133 032
Travaux d'immobilisations en cours	779	–	779	1 294
	209 611	80 621	128 990	134 326

3. Découvert en banque

Les installations de découverts en banque qui ont une capacité d'emprunt minimale de 15 000 000 \$ fournissent deux types de prêts. Il y a l'option de taux variables avec un taux qui varie avec le taux d'intérêt préférentiel de la Banque de Montréal et il y a une installation de prêt d'opération à taux fixe qui est disponible pour des termes de 30/60/90/180 ou 364 journées à des taux qui sont réglés en relation aux taux d'acceptation du banquier. Dès le 31 octobre, 2004, tous les emprunts sont sous l'accord de taux variables.

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2004

4. Financement à long terme

(dans des milliers de dollars)

	2004	2003
	\$	\$
La Commission a une obligation sous les prêts de capital, portant un intérêt nul, de faire des paiements mensuels de 5 279 \$ jusqu'au mois d'août, 2005, sécurisé par l'équipement avec la valeur nette intrinsèque de 95 188 \$	44	104
La Commission a une obligation sous les prêts de capital, portent un intérêt nul, de faire des paiements mensuels de 2 779 \$ jusqu'au mois de mars, 2006, sécurisé par l'équipement avec un valeur nette intrinsèque de 83 911 \$	76	-
La Commission a une obligation sous les prêts de capital, portent un intérêt nul, de faire des paiements mensuels de 875 \$ jusqu'au mois de mars, 2006, sécurisé par l'équipement avec un valeur nette intrinsèque de 29 579 \$	30	-
	150	104
La portion minimale est dû dans l'espace d'une année	86	59
	64	45

Les paiements principaux de l'obligation sous le contrat de location acquisition est à payer comme suit :

(dans des milliers de dollars)

	\$
2005	86
2006	41
2007	23

5. Prestations après-mandat

La Commission fournit une prestation définie à l'avenir pour l'employé, payable à la cessation d'emploi pour certains employés à temps plein avec un minimum de cinq ans de service. La prestation se calcule selon une rémunération d'une semaine, au moment de la cessation d'emploi, pour chaque année de service à temps plein fournie à la Commission jusqu'à un maximum de 26 semaines. La responsabilité de prestation accrue jusqu'au 31 octobre, 2004 est de 2 955 587 \$ (2 930 715 \$ en 2003).

Comme résultat d'une évaluation actuarielle administrée en 2004 pour l'année terminant le 31 octobre, 2004, il fut déterminé qu'il y avait une perte actuarielle de 65 577 \$. L'obligation actuelle, dès le 31 octobre, 2004, est de 3 021 164 \$ (2 930 715 \$ en 2003). Puisque la perte actuarielle est de moins de 10% de l'obligation actuelle, il n'y a pas d'amortissement minimal enregistré pour l'année.

De plus, certains employés de la Commission sont pourvus d'une assurance-vie dès la retraite d'une fois le salaire, pourvu que l'employé prendra sa retraite avec un plan de retraite non réduit, d'OPSEU ou de PSPP qui expirera au 65ème anniversaire du membre. La responsabilité de la prestation accrue est de 20 956 \$ (2003 - NUL)

Comme résultat d'une évaluation actuarielle administrée en 2004 pour l'année terminant le 31 octobre, 2004, il fut déterminé qu'il y eut une perte actuarielle de 165 883 \$. L'obligation actuelle dès le 31 octobre, 2004 était de 174 991 \$ (2003 - NUL). La perte actuarielle est amortie pendant la moyenne prévue de vies de service restantes du groupe d'employés qui a été déterminée actuariellement à être de 14 ans. La perte non amortie dès le 31 octobre, 2004 est de 154 035 \$.

Voir la note 13 pour obtenir d'autres prestations postérieures à l'emploi.

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2004

5. Prestations après-mandat suite

Information définie sur régime de prestations	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2004	2003
	\$	\$
Atouts pour régime de prestations de l'employé	–	–
Engagements de régime de prestations de l'employé	2 976	2 931
Déficit de régime de prestations de l'employé	2 976	2 931
Obligation de prestation reconnue sur le bilan		
Obligation de prestation, début de l'année	2 931	2 780
Dépense pour l'année	388	352
Prestations payées pendant l'année	(343)	(201)
Obligation prestation, fin de l'année	2 976	2 931

Les hypothèses actuarielles principales utilisées pour l'évaluation du régime de prestation sont les suivantes :

Taux d'intérêt (rabais) – L'obligation accrue à partir et les dépenses ont été déterminés en employant un taux d'escompte de 6%.

Niveaux des salaires – Les niveaux des salaires à l'avenir sont prévus d'accroître de 4% par année.

6. Dépense d'intérêt

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2004	2003
	\$	\$
Revenu d'intérêt	(56)	(46)
Dépense d'intérêt du prêt	527	633
	471	587

7. Dépréciation

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2004	2003
	\$	\$
Amortissement de l'actif productif de recettes	4 003	3 857
Amortissement de l'actif non productif de recettes	3 182	3 079
	7 185	6 936

8. Articles non récurrents

La Commission a entrepris une restructuration organisationnelle significative qui a abouti dans l'élimination de plusieurs positions en 2003. Les coûts de continuation de salaire et de mise à fin liés à cette question ont équivalu à une somme de 550 000 \$.

Une étude compréhensive pour la direction de l'avenir de la Commission fut complétée pendant 2003, rendant certains travaux capitaux en progrès redondants. La radiation de ces travaux capitaux en progrès et d'autres biens qui furent obsolètes mais pas complètement dépréciés ont totalisé 730 000 \$.

La résolution d'un usage d'eau disputé et la question de la facturation furent finalisées pendant 2003 à un coût de 134 000 \$.

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2004

9. Engagements

La Commission s'est engagée à dépenser approximativement 1 930 000 \$ en projets d'immobilisations au cours du prochain exercice.

10. Faux Frais

La commission est engagée dans une instance judiciaire ayant trait à certaines demandes d'indemnisation pour lesquelles il est impossible de déterminer la probabilité de perte ni le montant raisonnablement estimable. En conséquence, les états financiers ne tiennent compte d'aucune provision pour ces demandes d'indemnisation.

La Commission a une lettre d'autorisation de crédit qui équivaut à 161 712 dollars américains.

11. Mouvements de trésorerie

Parmi les écarts des éléments du fonds de roulement, on trouve les suivantes :

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2004	2003
	\$	\$
Comptes débiteurs	605	604
Stocks	1 004	(723)
Frais payés d'avance	(265)	(48)
Comptes créditeurs et traitements et salaires dûs	(318)	(547)
	1 026	(714)

Acquisition de biens fixes

Pendant l'année, les biens fixes furent obtenus à un coût déterminé de 3 848 929 \$ desquels 124 535 \$ fut obtenu par des moyens de contrats de location acquisition. Les paiements en argent liquide de 3 724 394 \$ ont été réalisés pour acheter les biens fixes.

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2004	2003
	\$	\$
Intérêts		
Intérêt reçu	61	46
Intérêt payé	511	633

12. Bail d'exploitation

La Commission loue des véhicules, équipement et prémisses sous le programme de bail d'exploitation qui expire à travers les années jusqu'en 2008. L'obligation totale sous le programme de bail d'exploitation équivaut 1 093 313 \$.

Paiements à l'avenir pour chacune des quatre prochaines années sont les suivantes :

(dans des milliers de dollars)

	\$
2005	690
2006	170
2007	156
2008	77

13. Autres prestations après-mandat

La Commission verse pour tous ses employés permanents (et non permanents participants) des cotisations au Régime de retraite de la fonction publique et au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO). Ceux-ci sont des régimes pour plusieurs employés. Ces plans sont expliqués en tant que plans de contribution, puisque la Commission n'a pas assez d'information pour appliquer un plan de bénéfices défini expliquant ces plans de pension.

Les obligations de la Commission au titre des régimes de retraite de la fonction publique et du SEFPO étaient de 1 368 059 \$ (1 505 751 \$ en 2003) et sont incluses dans les postes « Frais généraux et d'administration » dans l'état des opérations.

Le coût pour après-mandat, prestations non-liées à la retraite sont payées par le Secrétariat du Conseil de gestion et ne sont pas compris dans le compte d'exploitation générale.

Voir note 5 pour des détails définis sur le régime de prestations postérieures à l'emploi.

14. Instruments financiers et la gestion de risque

Juste valeur

Les outils financiers de la Commission comprennent l'argent liquide, les comptes clients, prêts bancaires, les comptes fournisseurs et des augmentations de salaire. La valeur comptable de ces outils s'approche à leur juste valeur, grâce aux liquidités immédiates ou à court terme.

L'information de la juste valeur concernant le financement à long terme a été omise parce qu'elle n'est pas praticable pour déterminer la juste valeur avec assez de fiabilité.

Risque de crédit

La clientèle de la Commission l'expose à un risque de crédit. Toutefois, la concentration du risque de crédit est réduite au minimum en raison du nombre élevé de clients.

Risque de change

La Commission réalise approximativement 17,56 % de ses ventes en devises étrangères (16,0 % en 2003). Par conséquent, certains éléments d'actif et recettes sont exposés à la fluctuation des devises étrangères.

Risque de flux monétaire

La Commission a des installations de prêts pour les découverts en banque à taux variable portant un intérêt qui varie avec le taux d'intérêt de base. Par conséquent, la Commission est exposée aux risques de flux de trésorerie liés aux fluctuations potentielles des taux d'intérêt du marché.

15. Opérations entre apparentés

La commission exerce une influence significative sur la Fondation des parcs du Niagara (la « Fondation ») en vertu de son habilité d'appointer certains des Directeurs du conseil d'administration de la Fondation. La Fondation est incorporée sous la loi des Corporations d'Ontario et consiste en une charité enregistrée sous la Loi de l'impôt sur le revenu. Le but de la fondation est de promouvoir des initiatives de conservation, environnementales historiques, arts du spectacle et musicales dans le territoire de la Commission des parcs du Niagara. Les ressources nettes de la Fondation équivalent à 54 541 \$ (44 391 \$ en 2003). Au cours de l'année, la Commission a dépensé 1 827 \$ (6 631 \$ en 2003) de l'argent de la Fondation. Ces montants dépensés ont compris le logiciel informatique, les frais professionnels et les frais téléphoniques.

L'actif net est résultant des opérations de la Fondation ne sont pas compris dans les déclarations financières séparées de la Fondation sont disponibles sur demande.

16. Fonds excédentaires

Conformément à l'article 16(2) de la Loi sur les parcs du Niagara, tous les fonds excédentaires sont versés au ministre des Finances sur ordre du lieutenant gouverneur en conseil en font partie du trésor.

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de comparaison ont été émis de nouveau pour se conformer à la présentation actuelle de l'année.

Divulgations de salaires pour le secteur public

Employés touchant 100 000 \$ ou plus en 2003

Prépare conformément à la loi de 1996 sur la divulgation des traitements dans le secteur public.

Registre des salaires et prestations des employés pour l'année 2003

Nom	Poste	Salaire versé	Avantages imposables
John Kernahan	Directeur général	137 748,53 \$	8 633,93 \$
Neil McDougal	Administrateur principal - Services corporatifs	105 673,93 \$	233,67 \$
Robert McIlveen	Administrateur principal - Administration	106 002,07 \$	239,09 \$
Nicholas Murphy	Administrateur principal - Services techniques	108 039,66 \$	239,09 \$
Joel Noden	Administrateur principal - Détail, attractions, Développement d'affaires et du marketing	108 039,66 \$	239,09 \$
Alois Poldl	Administrateur principal - Services d'alimentation	108 039,66 \$	934,59 \$
Murray Mold	Administrateur principal	106 002,07 \$	239,09 \$